# Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 68 - mars 2010


## >>>SOMMAIRE>>>




JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont


## >>> Samedi 13 mars: Manifestation nationale des femmes >>>

La commission féministe d'attac suisse vous invite à venir toutes et tous à la manifestation nationale des femmes du samedi 13 mars à Berne.

### Pour combattre la pauvreté des femmes...

*Egalité de salaire entre hommes et femmes.*

Les femmes gagnent jusqu'à 20% de moins que les hommes. Sur un salaire moyen de Fr. 4'000.-, imposer l'égalité, cela signifie environ Fr. 800.- de plus par mois. C'est souvent ce qui manque aux working-poor pour finir le mois, payer la caisse maladie de la famille ou s'acquitter des impôts. Aucune prestation de l'État ne pourra remplacer cette élémentaire équité.

Pour un salaire minimum à Fr. 3'500.- par mois : les salaires baissent et certaines entreprises offrent des salaires si bas qu'ils ne suffisent plus à faire vivre la famille, même en effectuant des heures supplémentaires. Un salaire minimum fixé dans la loi au niveau national est une mesure efficace pour combattre la pauvreté et la pression vers le bas sur les salaires. Les femmes en seraient les premières bénéficiaires.

### Pour combattre les violences faites aux femmes...

*Pour une application uniforme des lois sanctionnant les délits de violence conjugale*

Des progrès ont été faits pour sanctionner les violences conjugales et ne plus les laisser impunies. Les agresseurs doivent répondre de leurs actes devant la justice. Mais ces lois (officialisation des délits de voies de fait répétées, lésions corporelles simples, menaces), ainsi que la loi pour la protection des victimes (expulsion de l'auteur de violence du domicile) doivent être appliquées de la même manière dans toute la Suisse et par toutes les instances.

### Pour défendre le droit à l'autonomie des femmes...

*Maintien du remboursement de l'avortement dans les prestations de base des caisses maladie*

Les milieux de droite et d'extrême-droite veulent supprimer le remboursement de l'avortement par les caisses maladie. C'est une première tentative pour remettre en question le droit à l'avortement. Les femmes se doivent de réagir vigoureusement à cette attaque archaïque.



# >>>AGENDA>>>

## >National>

### Samedi 13 mars, Berne, 13h30

Manifestation nationale des femmes
Rassemblement à la Schützenmatte

### Vendredi 3 – dimanche 5 septembre

L'Université d'été d'Attac suisse se tiendra à Delémont. Plus d'informations suivront en temps voulu.

## >Genève>

### Mardi 16 mars, 20h :

Comité ouvert d'attac genève, local d'attac, Maison des Associations, rue des Savoises 15.

## >Vaud>

### Mercredi 17 mars, 20h:

Deuxième discussion et d'auto-formation sur la fiscalité en Suisse et actualité sur le secret bancaire. Préparation campagne contre les forfaits fiscaux. Cette séance est ouverte à tous les membres et sympathisants, néophytes ou confirmés sur le sujet. Centre Pôle Sud, salle vidéo au 1er étage, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon.

### Prochaines rencontres:

Mercredi 21 avril, 19 mai, 16 juin.

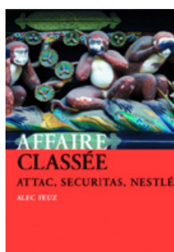
## >Neuchâtel>

### Prochaines réunions du comité

Mardi 23 mars 2010 et lundi 3 mai 2010
Les réunions ont toujours lieu à 20h à la Maison des syndicats, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

### Jeudi 10 juin 2010, 18h

Assemblée générale avec comité, Maison des syndicats, av. de la Gare 3, Neuchâtel.




facebook

Parce que le livre Affaire Classée, Attac, Securitas, Nestlé (http://www.enbas.ch/pdf/Feuz_bon_cde.pdf) a prouvé que la justice vaudoise avait gravement dysfonctionné dans l'affaire de l'infiltration attac par Securitas pour le compte de Nestlé un groupe Facebook « Pour exiger la vérité sur l'infiltration d'attac par Nestlé » a été initié par l'auteur du livre, Alec Feuz. Pour voir plus de détails suivez le lien ci-dessous :
http://www.facebook.com/group.php?gid=304037737449

# >>> Vol de données bancaires: Les autorités doivent faire le ménage plutôt qu'attiser l'indignation >>>

Le coalition à l'origine du manifeste fiscal, initié par la Déclaration de Berne, le Denknetz et Attac a publié le communiqué de presse ci-dessous suite à la polémique liée au vol de données bancaires.

Les affaires de vol de données bancaires sont montées en épingle afin d'entretenir au sein de la population une atmosphère de défiance à l'égard des pays voisins. Pourtant, la balle est dans le camp de la Suisse.

Le Conseil fédéral et le parlement doivent enfin se distancier d'une politique favorisant l'évasion fiscale. L'évasion fiscale est illégitime : elle empêche la collectivité de disposer des moyens nécessaires pour financer le système de santé, les écoles et des infrastructures publiques de qualité. Elle encourage l'avidité, l'inégalité et les pratiques illicites.

Le meilleur moyen de lutter efficacement contre l'évasion fiscale est l'échange automatique d'information avec les autorités fiscales d'Etats de droit démocratiques. Ce n'est qu'en s'engageant activement sur cette voie et en faveur d'une collaboration fiscale internationale que des affaires de vol de données bancaires semblables à celles qui défraient la chronique de ces derniers mois pourront être efficacement évitées.

La coalition à l'origine du manifeste fiscal est convaincue à ce propos des éléments suivants :

1. La place financière suisse est condamnée à être prise dans des scandales fiscaux à répétition, tant que la Suisse ne règle pas le sort des énormes montants provenant de l'évasion fiscale qui sont déposés sur des comptes bancaires helvétiques.

2. Il est illusoire de croire qu'il sera possible de régler ce problème avec des conventions de double impositions (CDI), même si celles-ci sont conformes aux standards de l'OCDE. Le moyen qui y est prévu pour réprimer l'évasion fiscale, l'échange d'informations à la demande, est un instrument peu efficace, simplement parce que les autorités requérantes ne disposent que dans de rares cas des informations complexes nécessaires pour obtenir des autorités suisses qu'elles soient disposées à les renseigner. En outre, l'usage de ces conventions est limité à quelques pays et elles ne sont mises en vigueur que peu à peu. Les pays en développement, en particulier, demeurent exclus de ce processus.

3. Il n'y a que l'échange automatique d'informations fiscales avec des Etats de droit démocratiques qui puisse régler le problème. Dans ce cas, les banques sont tenues de communiquer aux autorités fiscales étrangères le nom des personnes qui disposent d'un compte bancaire chez elles. Des informations supplémentaires peuvent être demandées uniquement dans des cas suspects et fondés. En outre, il conviendrait d'identifier clairement les ayants-droits économiques qui se cachent derrière les structures financières opaques (fondations, trusts, etc.).

4. Le secret bancaire ne doit plus être détourné pour permettre aux contribuables helvétiques de dissimuler une part de leurs revenus ou de leur fortune au fisc. Les revenus des salariés sont déclarés aux autorités fiscales jusqu'au dernier centime par le biais de l'attestation de salaire, et l'égalité de traitement de tous les contribuables rend dès lors impérative une déclaration directe des avoirs bancaires au fisc. De cette façon, les communes, les cantons et la Confédération profiteraient chaque année de recettes supplémentaires avoisinant les 5 à 10 milliards de francs, des sommes qui échappent aujourd'hui à l'impôt du fait de la soustraction fiscale.

# >>> Plateforme de la manifestation des femmes >>>

**Du 8 au 17 octobre 2010 aura lieu la troisième action internationale de la Marche mondiale des femmes. Partout dans le monde des femmes s'engagent contre la pauvreté et contre les violences envers les femmes. En mars auront lieu des actions locales ; le 30 juin se tiendra une manifestation européenne des femmes à Istanbul et le 17 octobre des femmes de toutes les régions du monde se retrouveront au Sud-Kiwu (République démocratique du Congo).**

**En Suisse nous appelons à une grande manifestation colorée :**

**Quand les femmes bougent, le monde bouge !**

## Paix et démilitarisation

La paix c'est bien plus que l'absence de guerre. La violence armée et la militarisation menacent la sécurité des femmes bien au-delà des guerres. Nous luttons pour les droits des femmes vivant dans des régions de conflits et contre le viol et l'esclavage comme arme et stratégie de guerre. Nous protestons vivement contre l'impunité des criminels de guerre, des groupes et des États guerriers. Nous voulons que cessent la fabrication et le commerce des armes. Nous exigeons que les femmes soient paritairement associées aux négociations de paix et appelons à la désobéissance civile en faveur d'une politique citoyenne de paix.

## Violences envers les femmes

Les violences envers les femmes sont structurelles et servent à contrôler nos vies, nos corps et notre sexualité. Nous luttons contre la marchandisation du corps des femmes et contre l'utilisation de leur corps comme arme de guerre. Nous condamnons toutes les formes de violences envers les femmes : le féminicide, les mutilations génitales, les crimes "d'honneur", les mariages forcés, les violences au sein du couple et des familles, le tourisme sexuel, le trafic des enfants et des femmes, mais aussi les violences contre les lesbiennes et les actions punitives à l'égard des militantes. Nous demandons une politique de prévention et des subventions pour les structures d'accueil des femmes. Nous voulons rendre visibles toutes les formes de résistances au sexisme et aux violences.

## Bien commun et services publics

Nous luttons contre la privatisation de la nature et des services publics. L'eau, l'air, l'électricité, la formation et la santé doivent être de qualité, à disposition et accessibles pour toutes et tous. Les femmes sont particulièrement concernées par le service public : comme travailleuses, rémunérées ou non, et comme usagères. Nous défendons aussi le principe de la souveraineté alimentaire et nous nous engageons contre les monocultures, pour une production de proximité d'aliments sains et diversifiés. Nous voulons des énergies renouvelables, et exigeons la fermeture des centrales nucléaires.

## Travail des femmes et autonomie financière

Toutes les femmes doivent pouvoir disposer d'un revenu suffisant, indépendamment de leur nationalité, de leur état civil, de leur âge et de leur forme de vie. Nous exigeons que les richesses et le temps soient équitablement répartis et que le principe de l'égalité salariale soit enfin concrétisé. Nous nous engageons pour une véritable sécurité sociale. C'est pourquoi nous nous opposons en particulier à toute péjoration de l'AVS et de la loi sur le chômage. Nous exigeons une diminution radicale du temps de travail sans atteinte au salaire, une meilleure reconnaissance du travail domestique, un véritable partage des tâches et la mise à disposition gratuite d'infrastructures permettant de concilier emploi et vie en famille.



**Samedi 13 mars à Berne**

**Rassemblement 13h30 Schützenmatte**

**Marche colorée et animée jusqu'à la Place fédérale suivie d'une belle fête à la Reitschule**

Organisations qui soutiennent la plateforme (situation au 25.1.2010) : Aktion 8. März Basel Stadt - Amnesty International - attac – BFFF – Basler Frauenvereinigung für Frieden und Fortschritt - BFS – Bewegung für den Sozialismus - cfd – Die feministische Friedensorganisation - comedia - CSP Schweiz - Dafne - DAO – Dachorganisation der Frauenhäuser Schweiz und Liechtenstein - Eefam – Einelternfamilien - EFS – Evangelischer Frauenbund Schweiz - Frauenplatz Biel - FemCo – Frauenbündnis zum 8. März Zürich - Frauengewerkschaft - Gewerkschaft Kommunikation - Grüne Partei der Schweiz - GSoA – Gruppe für eine Schweiz ohne Armee - Jeunes Vert-e-s Suisse - JUSO Schweiz - NGO-Koordination post Beijing Schweiz - SGB – Schweizerischer Gewerkschaftsbund - SKF – Schweizerischer Katholischer Frauenbund - SEV - SIT - SolidaritéS - SP Frauen Schweiz - SSM - SUB – StudentInnenschaft der Universität Bern - TERRE DES FEMMES Schweiz - transfair - Unia - vpod-ssp - VSS-UNES – Verband Schweizerischer StudentInnenschaften - WIDE Switzerland - ZOff !

## IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph, Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

## ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

## ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Maurizio Coppola, Edouard Dommen, Gérald Mermet, Christophe Mottiez, Michel Pellaton, Sabrina Scardua, Jane Séligmann, Julien Steiner, Alain Zuber

## TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

## PROCHAINE PARUTION FIN MARS

## COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

## INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

## ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura:
Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne-jura@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org


# >>> Non à un système de



Avec les conditions en vigueur jusqu'en 2003, un salarié gagnant 6'000 francs par mois avec 40 ans de cotisation pouvait compter avec une rente mensuelle de 3'300 francs. Si la loi soumise au vote le 7 mars était acceptée, une personne dans une situation similaire verrait sa rente fondre à 2'000 francs, soit une baisse de près de 40%. Certes ce calcul ne correspond pas directement à l'enjeu du prochain vote, mais il résume le résultat de l'évolution conjointe de la baisse du taux d'intérêt minimal en vigueur depuis 7 ans et la baisse du taux de conversion proposée pour 2015 [1].

Les pertes de rentes qui résulteraient d'un oui le 7 mars se monteraient à plusieurs dizaines de milliers de francs par assuré. Unia a créé un calculateur qui permet de calculer précisément sa perte de rente en fonction de son âge et de son salaire. Ce calculateur peut être consulté sur le site www.vol-des-rentes.ch.

Une argumentation alarmiste

Les partisans de la réforme multiplient les affirmations catastrophistes sur la situation du deuxième pilier. Revenons sur quelques points du débat.

L'espérance de vie augmente au rythme de 0,7% par an, soit très loin des 10% de baisse proposée [2]. Le Conseil fédéral base en outre ses pronostics d'espérance de vie sur les calculs de la caisse de pension de Zurich, soit une catégorie de population qui est loin d'être représentative. Comme on le sait, les personnes des catégories socioprofessionnelles les plus basses ont une espérance plus courte de plusieurs années. Si on se base sur les chiffres de l'Office fédéral de la statistique plus représentatifs de l'ensemble de la population, on constate qu'un taux de conversion de 7,2% serait toujours possible avec un taux d'intérêt de 3,5% [3] ;

Quant aux placements financiers, l'indice Pictet LPP 25 arrive à un rendement moyen de 5,6% depuis 1985, soit au-dessus des 4,9% qui seraient nécessaires pour maintenir un taux de conversion de 6,8%, selon la brochure explicative du Conseil fédéral. Notons que Zürich Financial s'est fixé pour objectif un rendement de 16% sur son capital propre. Rien ne s'oppose à une élévation du taux d'intérêt de 2% actuellement en vigueur ;

Les frais administratifs des assureurs s'élèvent à plus de 450 francs par assuré et par année ; alors que les mêmes frais, pour une institution de prévoyance comme celle de la restauration, sans but lucratif, sont de l'ordre de 60 francs par année. Il n'y a aucune raison que l'épargne forcée que constitue le 2e pilier, dans le cadre d'une assurance sociale, serve à rémunérer les fonds propres des assureurs ;

Les assureurs bénéficient en outre d'une réglementation qui leur permet de se servir très largement dans les excédents. Le Conseil fédéral a édicté par voie d'ordonnance une règle qui permet aux assureurs de conserver jusqu'à 10% des primes de risque et de frais, augmentées du produit des capitaux. Cette garantie d'un bénéfice net de 10% de la recette brute, tous frais

déduits, est unique en Europe, même dans le domaine des assurances privées ! [4]

La baisse des rentes du deuxième pilier ne permettra plus de garantir aux assurés, en complément de l'AVS, de disposer de 60% de leur dernier salaire. Pour compléter les manques, il sera de plus en plus nécessaire de souscrire à des compléments d'assurance. C'est là que les assureurs se frottent les mains ! Tant la partie surobligatoire du 2e pilier que les éventuels 3e piliers ne sont pas soumis aux mêmes règles de surveillance. Les bénéfices y sont beaucoup plus juteux, un peu à l'instar des différences qui existent dans la loi sur l'assurance maladie entre la partie obligatoire et la partie complémentaire.

Un système dépassé

Les baisses de rentes actuelles sont une indication des limites du système de retraite basé sur la capitalisation individuelle. Il faut être conscient que, même si la gauche gagne la votation du 7 mars, nous ne serons pas au bout de nos peines : il est prévu de rediscuter tous les cinq ans du taux de conversion, la première fois déjà en 2011 ! Défendre les rentes sans remettre en question le système du 2e pilier va s'apparenter à un véritable travail de Sisyphe.

Il ne faut par ailleurs pas oublier un défaut fondamental du 2e pilier. Les salarié-e-s à temps partiel ou à bas revenus ne sont que partiellement assuré-e-s par les caisses de pension. Seule la part salariale qui dépasse 20'520 francs est soumise à cotisation au 2e pilier. Selon les calculs du Temps du 15 février, une personne qui gagne 3'240 francs par mois - que ce soit en raison d'un temps partiel ou d'un salaire misérable ne change rien au problème - ne reçoit que 456 ou 484 francs de rente 2e pilier suivant le résultat de la votation. Même accompagnée d'une rente AVS complète et maximale, une telle somme ne suffit évidemment pas pour vivre décemment.

En janvier 2009, attac suisse proposait de diminuer la part des prélèvements obligatoires du 2e pilier pour les transférer à l'AVS, de façon à ce que cette dernière assure un revenu minimal de 3'000-3'500 francs. Dans la période transitoire, les sommes accumulées par les salarié-e-s dans le 2e pilier doivent continuer d'être garanties. Le but final reste le versement de la totalité des prélèvements obligatoires pour la retraite à l'AVS, et ainsi la suppression des fonds de pension [5].




Dans le journal Gauchebdo, Hans Anderegg et Siro Torresan constatent que « L'an dernier, l'AVS a versé pour 30 milliards de rentes. Les caisses de pension ont versé presque 40 milliards de prestations. Si ce montant était versé à l'AVS, celle-ci pourrait sans difficulté doubler ses rentes » [6].

La gauche doit se battre pour gagner la votation du 7 mars, mais elle doit surtout se préparer pour une refonte du système des trois piliers.

*Lechim*

Notes:
(1) Argumentaire de Unia, page 6 - http://www.vol-des-rentes.ch/
(2) http://www.vol-des-rentes.ch/Calcul...
(3) cf Le Temps du 12.2.2010, page 18
(4) Argumentaire de Unia, page 12
(5) Article de Romolo Molo paru dans Le Temps du 4.2.2010 également accessible sur le site http://www.labreche.ch/
(6) http://www.suisse.attac.org/Briser-la-domination-des-marches
(7) http://www.gauchebdo.ch/?La-baisse-des-rentes-c-est-le-vol

## >>> Le 3e pilier : une assurance pas du tout sociale ! >>>

La prévoyance vieillesse suisse est basée sur trois piliers. En théorie, l'AVS et les caisses de pension doivent garantir 60% du revenu antérieur. Ce qui est d'ailleurs ridiculement bas : une personne gagnant 4'000 francs devrait pouvoir vivre avec 1'600 francs de moins. Impensable.

Pour pallier aux insuffisances, il est possible de cotiser de façon volontaire au travers du 3e pilier. En pratique, seuls 28% des contribuables utilisent cette possibilité. Le montant maximum autorisé à déduction est de 6'566 francs pour une personne salariée. Sauf cas particuliers, cette somme est bloquée jusqu'à la retraite. En contrepartie, elle n'est pas soumise à l'impôt.

Selon une étude publiée par l'administration fédérale des contributions [1], les déductions accordées aux contribuables qui cotisent au 3e pilier (3a) ont représenté un manque à gagner de quelques 450 millions de francs pour la Confédération en 2005. En incluant les pertes des cantons et des communes, on arrive à un total d'allégements fiscaux de plus d'un milliard de francs. Or, il est intéressant de constater que la moitié de cette épargne provient des 20% des contribuables les plus riches. Et ce sont ces mêmes contribuables qui bénéficient de la très grande majorité du milliard de francs d'allégements fiscaux.

Vous avez dit assurance sociale ?

Notes
[1] Etude de Rudi Peters parue le 4 novembre 2009

# >>> Autre Davos: l'exigence d'un autre monde >>>

Les 29 et 30 janvier 2010 a eu lieu la 10e édition de l'Autre Davos, contre-sommet au WEF. La critique altermondialiste des relations dominants-dominés est toujours d'actualité !

"La critique de la mondialisation n'a plus lieu dans la rue aujourd'hui, elle roule en limousine blindée". Tel est le titre d'un article publié par le quotidien zurichois Tagesanzeiger à l'ouverture du forum économique mondial de Davos (WEF). Cette phrase renvoie au fait que c'est du WEF lui-même que viennent aujourd'hui les critiques et les propositions que le mouvement de résistance à la mondialisation formule depuis dix ans, comme l'exigence d'une taxe Tobin –un impôt sur les transactions financières spéculatives à l'origine du mouvement Attac– reprise récemment par des responsables politiques tels qu' A. Merkel, G. Brown ou N. Sarkozy. Et ce n'est pas par hasard que ce même Sarkozy a prononcé le discours d'ouverture de la conférence de Davos. Car depuis le début de la crise, le président français se plaît à intervenir dans les médias pour prôner la moralisation du capitalisme à l'aide de belles formules rhétoriques. Il excelle dans l'art de manipuler les foules et de ne pas résoudre les vrais problèmes : le capitalisme sauvage qu'incarne la mondialisation exclusive du capital, la chasse aux migrants, la répression des ouvriers, etc.

Critique de la base

Outre une manifestation qui s'est déroulée dans les rues de Bâle le 30 janvier et à laquelle 500 personnes ont participé, l'Autre Davos -10e édition de la contre-manifestation au WEF- a eu lieu les 29 et 30 janvier à l'université de Bâle. Pendant ces 2 jours, 600 personnes ont participé à des conférences et à des ateliers pour débattre des multiples crises du capitalisme pseudo-libéral. L'essentiel des personnes qui ont pris la parole à cette occasion étaient, outre les scientifiques C. Wichterich, U. Mäder et G. Achcar, pour ne citer que ceux-là, des gens qui ne peuvent pas se rendre à Davos en hélicoptère, mais qui mènent au quotidien une lutte contre les activités malsaines, telle la mondialisation sauvage du capital, d'une infime tranche de la population mondiale.

"Dans les résistances s'ébauche un autre monde" : tel était le titre de cet Autre Davos. Franco Cavalli, membre exécutif de l'Union internationale contre le cancer, a exigé la nationalisation de l'industrie pharmaceutique qui, par un travail de lobbying mondial, refuse l'accès aux soins médicaux à une large couche de la population. Claudia Nogueira, représentante du centre d'éducation autonome du mouvement des paysans sans terre au Brésil (MST), a montré comment des combats menés par des femmes leur ont permis de se réapproprier les terres privées d'entreprises multinationales. Et Ricardo Antunes, sociologue brésilien, a remis en question les anciennes structures sociopolitiques. Alors que dans la plupart des pays dans le monde, la structure de la société autour d'un ou de plusieurs partis est encore largement dominante, et ce au détriment des mouvements sociaux et des syndicats, il propose d'opérer à l'avenir une inversion et de placer les mobilisations sociales et syndicales au centre de la vie politique.

Et maintenant ?

Le mouvement de contestation de la mondialisation doit renouer avec ces expériences et ces analyses. Car son avenir dépend de sa capacité à relever avec force les défis politiques que posent notamment les guerres impérialistes et les crises écologiques et sociales, et à passer ainsi des résistances aux alternatives. Pour cela, il est indispensable de s'approprier les mécanismes fondamentaux de l'économie, le renouvellement de celle-ci étant bien-sûr inévitable à la lumière des événements les plus récents. La dixième édition de l'Autre Davos constitue un pas important dans cette direction.

Maurizio Coppola, attac suisse

Traduction : Anne-Marie Harnois, Coorditrad



# >>> La privatisation de La Poste: le détournement d'une mobilisation >>>

*Nous publions ci-dessous l'intervention faite par Patricio Calderon – dans le cadre de l'atelier consacré aux mobilisations contre la privatisation de La Poste en Europe – lors de L'Autre Davos, réunion internationale qui s'est tenue les 29 et 30 janvier 2010 à Bâle. Patricio Calderon est membre du NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste, France) et de l'un des collectifs contre la privatisation de La Poste à Paris.*

## La situation actuelle

Le 12 janvier 2010, la Commission mixte paritaire (CMP) Assemblée Nationale – Sénat de France a adopté en procédure d'urgence le texte de loi qui établit que: «La Poste est transformée à compter du 1er mars 2010 en une société anonyme dénommée La Poste». Et, à partir du 1er janvier 2011, l'activité postale est ouverte à la concurrence en France.

## Début de la mobilisation

La mobilisation en France contre cette privatisation a commencé en octobre 2008. Le 8 octobre s'est réuni pour la première fois le comité parisien contre la privatisation de La Poste.

Ce comité est formé des centrales syndicales présentes à La Poste: FO, CGT, SUD, CFTC, CFDT, plus les organisations politiques: Les Verts, Parti Socialiste, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Alter Ecolo, Les Alternatifs, Alternative Libertaire, M'PEP Mouvement politique d'éducation populaire, FASE La Fédération pour une alternative sociale et écologique, ATTAC, Parti Communiste Ouvrier Français, NPA Nouveau Parti Anticapitaliste. Un total de 60 organisations y participent (cf. http://www.appelpour-laposte.rezisti.org/).

Elles ont établi un appel national contre la privatisation de La Poste. Cet appel a été suivi par la constitution des collectifs dans tous les Départements de France. Ce sont des milliers de comités qui se sont constitués dans toutes les communes. A Paris, dans tous les arrondissements, il y a eu des comités.

## Au niveau local

Avec Jean-Paul Dessaux, postier et militant du syndicat SUD-PTT, nous avons fait partie du comité du 13e arrondissement de Paris. A ce comité ont participé notamment: SUD-PTT, SUD-Etudiants, ATTAC, les VERTS, le PS, les Alternatifs, les Alternatifs libertaires, le PCF, le PG (Jean-Luc Mélenchon) et le NPA.

Nous avons organisé devant les bureaux de poste, comme tous les autres comités de France, à partir du 25 octobre 2008 et pendant plusieurs samedis, la signature d'une pétition nationale contre la privatisation. Cela a été le début d'une campagne de mobilisation des citoyens, des syndicalistes et des militants dans les quartiers, sans comparaison depuis des années en France.

Le 18 novembre 2008, nous avons organisé à la Mairie du 13ème arrondissement une première réunion publique pour préparer la participation de l'arrondissement à la manifestation nationale du 22 novembre, à l'initiative de 5 syndicats de La Poste. Cette manifestation a été appelée: «Pour l'ouverture d'un débat public et un référendum sur le service public postal».

## Au niveau national

Le 10 janvier 2009 a été organisée une nouvelle journée nationale de signatures contre la privatisation devant les bureaux de Poste.

*La jonction avec les journées de début 2009*

Au même moment, en Guadeloupe, a commencé une grève générale illimitée du LKP qui a duré 44 jours (voir les différents articles sur le site alencontre.org).

En écho un peu tardif, en Métropole, les grèves nationales ont commencé le 29 janvier 2009 avec une intersyndicale de huit confédérations: CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Unsa et Solidaires (SUD). Certes, elles ont été d'une durée limitée à la journée.

Le comité national contre la privatisation de La Poste s'y est associé sous les mots d'ordre de:

1. Contre le changement de statut de La Poste, du public au privé;
2. Opposition totale à toute forme de privatisation.

2,5 millions de personnes ont défilé dans les rues en France, lors de 195 manifestations, a indiqué la CGT. Dont 300'000 à Paris et 300'000 à Marseille.

Cela a été le début de «journées nationales d'action» très espacées dans le temps. La suivante a eu lieu le 19 mars 2009, avec 3 millions de manifestants. La grande énergie déployée par les salarié-e-s français-es a été très forte, malgré les coups extrêmement durs que le patronat et le gouvernement français portent à leurs intérêts.

Tout se passe comme si la mobilisation générale était redoutée, non seulement par le gouvernement, mais aussi par les directions syndicales. La crainte du débordement certainement.

En ce qui concerne la lutte contre la privatisation de La Poste, le comité national a remis, le 12 février 2009, une lettre ouverte au Président de la République, lui demandant d'utiliser le récent dispositif constitutionnel permettant un référendum - bien que les décrets d'application ne soient pas encore promulgués - afin de trancher la question de la privatisation de La Poste par un référendum. Cette démarche n'a eu aucune suite, bien évidemment.

Les «journées d'actions» en France finissent par lasser les salarié-e-s qui n'y voient aucun changement du rapport de force. Après le 19 mars, le 1er mai a mobilisé 1,2 millions de manifestants; puis de nouvelles manifestations le 26 mai, et pour finir le 13 juin avec 150'000 manifestants dans toute la France. Il est certain que cela a eu un effet démobilisateur.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a annoncé le 16 juin un calendrier de privatisation de La Poste. Evidemment, la lettre du Comité demandant un référendum est restée sans réponse de la part du Président Sarkozy. Le 29 juillet 2009, le projet de loi a été présenté en Conseil des ministres.

## La consultation nationale

Réuni en assemblée plénière le 6 juillet 2009, le comité national contre la privatisation de La Poste a choisi, pour accentuer le débat public et lancer un référendum sur le service public postal, la date de la consultation nationale sur la privatisation de La Poste. Elle s'est tenue le samedi 3 octobre 2009.

10'000 points de recueil de votes furent organisés dans des milliers de communes dans toute la France. Au bas mot, ce sont plus de 40'000 citoyens et citoyennes, syndicalistes, militant-e-s qui se sont mobilisé-e-s dès la rentrée de l'été 2009.

Ce sont 2'348'382 voix qui se sont élevées dans toute la France, contre la privatisation de La Poste. Dont 101'782 à Paris. Les personnes qui sont venues exprimer leur opposition à la privatisation étaient très enthousiastes.

>>>

Cette votation n'a pas de précédent en France.

### La CFDT et le PS

François Chérèque, Secrétaire général de la CFDT, n'a pas participé à la votation citoyenne de La Poste car la question servant de base au référendum populaire n'était pas, selon lui, «la bonne question», a-t-il expliqué aux médias. Selon le secrétaire général de la CFDT, il aurait plutôt fallu demander «comment financer les missions de service public?». La CFDT a considéré que cette consultation était vraiment «populiste» en posant une question fermée: oui, ou non, à la privatisation de La Poste.

Bref, la CFDT fut le seul syndicat qui n'ait pas participé à cette consultation nationale. La CFDT a demandé que «notre représentation nationale (sénateurs et députés) débatte au Sénat et à l'Assemblée Nationale!» la question de La Poste.

Cela a été le début du transfert du combat contre la privatisation, prenant appui sur la prise en main par la participation des intéressés eux-mêmes vers les instances institutionnelles parlementaires, dominées par les partisans de la privatisation.

A l'approche des élections des Conseils Régionaux en mars 2010, le PS a pesé de tout son poids pour arrêter toute mobilisation populaire. Cela a été suivi par la majorité des organisations politiques et syndicales. Ils ont renoncé à s'appuyer sur les 2,3 millions d'opposants (lors du référendum) et à mener une bataille politique avec l'ensemble de celles et ceux qui comprennent qu'il faut rompre avec le système capitaliste et les gouvernements qui le défendent, système dont la survivance exige la soumission des services publics aux lois du marché.

### L'alternative tactique

Cette bataille politique, qui passait concrètement par une lutte politique pour une montée nationale pour le retrait du projet de privatisation par Sarkozy, n'a pas eu lieu. La «lutte» contre la privatisation de La Poste s'est transformée en une «grimace» et, comme je le disais au début, l'Assemblée Nationale vote tranquillement la privatisation.

### Opération Cartes Postales

Au lieu de mener un combat politique national sur la base de la mobilisation générale, une nouvelle action symbolique a été organisée, pour continuer la démonstration nationale pour le maintien de La Poste en tant que service public. Cela a été l'opération «J'écris au Président», consistant à la distribution d'une carte postale rappelant le résultat de la consultation nationale et exigeant le respect de cette volonté populaire.

A nouveau, ce sont des millions de personnes qui sont allées dans les milliers de points de distribution de cartes postales détenues par les militant-e-s des comités locaux, et des millions de cartes postales qui ont été envoyées à l'Elysée, siège de la Présidence de la République.

Mais, parallèlement à cette dernière participation citoyenne, les syndicats ont passé la main aux partis institutionnels, comme le demandaient la CFDT et le PS, pour que l'action soit reconduite dans le cadre du Sénat et de l'Assemblée.

### Au Sénat

Le 2 novembre 2009, le débat de la loi de privatisation a commencé au Sénat, jusqu'au 9 novembre, date à laquelle la loi a été adoptée en première lecture. Ce 2 novembre dernier, un pique-nique a été organisé dans le jardin du Luxembourg du Sénat par des délégations venues des régions: 350 personnes environ se sont rassemblées. Puis, ce projet de loi a été soumis au vote des députés le 22 décembre 2009. Une poignée de syndicalistes s'est rassemblée devant l'Assemblée Nationale.

Les missions de service public de la Poste, telles que le transport de la presse, l'accessibilité bancaire, l'aménagement du territoire et le service postal universel, n'ont aucune garantie du financement pérenne et intégral par cette loi.

### Les conséquences

Les bureaux de poste seront remplacés par des «points de contact». Ils pourront être toute épicerie ou commerce de proximité, voire bouche de métro, tel que cela existe déjà au métro Simplon à Paris. Des ouvertures nocturnes des guichets jusqu'à 21h30 sont prévues une fois par semaine, dans les villes de plus de 50'000 habitants. Les licenciements sont déjà prévus à partir de 2012.

### Conclusion

Derrière cette privatisation d'un service public qui fonctionnait et qui était autofinancé, mais ponctionné par l'Etat, il y a une grande mobilisation citoyenne qui a été détournée pour pacifier le climat social, de sorte que les prochaines élections des Conseils régionaux en mars 2010 se déroulent dans la passivité et l'indifférence.

Bâle, 3 février 2010.



# >>> Contre la privatisation de La Poste : de la lutte en France à son internationalisation >>>

***Nous publions ci-dessous l'intervention de Jean-Paul Dessaux faite dans le cadre de l'atelier consacré aux luttes dans divers pays contre la privatisation de La Poste. Cette discussion se développa à l'occasion de l L'Autre Davos. Jean-Paul Dessaux est travailleur à La Poste (France) et délégué syndical de SUD-PTT.***

Après avoir écouté les interventions des camarades de la Suisse, de la France et de l'Angleterre, j'ai finalement décidé de commencer par la fin. C'est-à-dire par des perspectives de travail à rediscuter... Je finirai donc par le début !

J'en vois deux principales : le rapport avec les usagers et la nécessité d'un travail international, tellement les politiques de nos entreprises sont communes.

A travers le rapport aux usagers, je voulais revenir rapidement sur la votation citoyenne évoquée par Patricio Caldéron. Nous, les Français, sommes souvent considérés comme des « donneurs de leçons », c'est vrai. Et vous avez raison... Mais il est vrai que nous sommes très fiers de cette votation citoyenne qui a réuni plus de 2,3 millions de personnes. D'abord parce que, à ma connaissance, c'est un exemple jamais vu en France. C'est la première fois ! Il n'y a pas chez nous cette culture de la votation comme en Suisse.

Ensuite parce que La Poste est très appréciée en France. Il y a la qualité. Et elle appartient à la collectivité. Mais enfin et surtout parce que les usagers constatent la dégradation qui s'y opère...

Mais en même temps, un sentiment d'immense gâchis. Parce que cette votation, organisée par un comité qui représente ce qu'on peut appeler le « peuple de gauche », c'est-à-dire plus de cinquante partis, syndicats et associations, n'a pas eu de suite, par exemple, en organisant une grande manifestation à Paris ou dans les plus grandes villes de France. Les grandes forces syndicales ou politiques, notamment le Parti Socialiste et la Confédération générale des travailleurs (CGT), ne l'ont pas voulu.

Je ne sais pas si nous aurions gagné. Mais il vaut mieux perdre un combat en étant allé jusqu'au bout. Ceci dit, tout n'est pas perdu. Et même tout commence... En effet, nous avons convaincu l'opinion publique que c'était une privatisation. Et l'opinion publique sera attentive à ce qui va se passer. Très vite, peut être.

Je pense que la première victime sera le réseau postal. Un projet de cession des bureaux les moins rentables aux régions était déjà sur le bureau de Nicolas Sarkozy avant le projet de loi. Alors peut-être que l'année prochaine, nous pourrons vous annoncer une victoire. Ou alors, il ne se serait rien passé après la privatisation, mais je n'y crois pas. Les liens qui se sont créés à l'occasion de cette campagne devront perdurer.

Sur la question de l'international, je voulais insister sur la nécessité de se coordonner car les politiques de nos directions d'entreprises présentent des similitudes qui nécessitent d'échanger largement sur cet aspect. De ce point de vue, le mouvement syndical a des dizaines d'années de retard. Et les structures internationales du mouvement syndical ne se préoccupent pas de cette question.

En ce qui concerne La Poste française, je voulais pointer du doigt quatre axes stratégiques menés par la direction qui ont dégradé le rapport de forces ces dernières années. Cela pourrait s'appeler : comment détruire en quelques années un service public de l'intérieur ?

1. La remise en cause des droits des personnels ;
2. La généralisation du « management de proximité » , symbole de l'autoritarisme ;
3. Ce que j'appelle, en forme de clin d'œil, la « révolution permanente » qui est en fait la restructuration permanente, le reengineering en anglais ;
4. Ce que nos dirigeants ont conceptualisé, en France, autour de la notion du « dialogue social ».

Sur le premier point, le recrutement de personnel de droit privé a débuté dans les années '95. Il y a aujourd'hui 165'000 fonctionnaires et 110'000 personnels de droit privé. Pour prendre mon exemple, je gagne, après 33 ans de carrière, environ 1'800 euros net (2'500 francs suisses environ). Le collègue de droit privé gagnera environ 5 à 600 euros de moins. Sans commentaire !

Concernant le management de proximité, cette stratégie a introduit une coupure entre les agents et la hiérarchie. Antérieurement, tout le monde allait dans le même sens, ou à peu près, pour le service public. Aujourd'hui, la hiérarchie a des obligations et des missions : noter les agents, alors qu'auparavant c'était le chef de centre, déployer la politique de l'entreprise à travers par exemple les espaces temps communication (ETC), les « points com » qui durent quelques minutes à la prise de service. Au guichet, c'est le coaching qui règne, avec le directeur qui surveille et « conseille » les agents sur la vente aux « clients ». Visiblement, c'est un phénomène général qui nécessite une réflexion sur le travail en direction de l'encadrement. En effet, pour défendre un agent (pour sa notation par exemple), vous êtes obligés de remonter toute la chaîne hiérarchique et vous vous retrouvez tout de suite à remettre en cause le jugement du chef d'équipe. Alors que ce dernier obéit aux consignes générales...

La « restructuration permanente » est un autre aspect du conditionnement idéologique. C'est une véritable idéologie et stratégie dans la mesure où, au lieu de réorganiser une fois pour toutes un service dans l'année, vous subissez deux ou trois réorganisations dans la même année. Une fois parce qu'on vous installe de nouveaux casiers, une seconde fois parce qu'on vous installe des machines de tri, une autre fois parce que l'on met en place « Facteurs d'avenir ». Cette stratégie est tellement élaborée que nos grands dirigeants l'ont institutionnalisée et systématisée. C'est la « latéralisation ». Pour faire vite, je dirai que pour faire passer des projets importants, les responsables proposent une série de discussions sur des sujets mineurs, sujets qui vont accaparer l'attention du personnel, notamment avec la mise en place de groupes de travail. Vous ne pensez plus qu'à ces sujets périphériques... L'échec de la lutte de la privatisation réside aussi, en partie, dans cette stratégie.

Enfin, et pour finir, ce concept de « dialogue social ». Ce n'est pas un hasard si on ne parle plus de négociation. On dialogue. C'est un autre axe qui vise à contourner les organisations syndicales. Ainsi, lorsque l'annonce de la fermeture de mon centre a été faite, je l'ai appris au même moment, sur mon portable, que les agents de mon centre. J'étais en réunion sur ce sujet avec la direction alors que les agents étaient réunis en « ETC » sur ce sujet au même moment ! Cette stratégie vise à contourner les organisations syndicales, les « appareils » sans que ce mot soit péjoratif. Ce qui n'empêche pas la répression syndicale contre les militants. Les « appareils » sont invités à discuter, mais la base doit se taire. De fait, même l'existence d'un syndicat radical ne résout pas tout. La question est d'arriver à prendre du recul sur cette institutionnalisation pour que les syndicats parviennent à réunir les personnels sur leurs problèmes, sans être « englués » dans ce dialogue social fait de réunions à un rythme d'ailleurs très soutenu.

Tout cela pour dire que nous avons beaucoup de retard. Nos patrons travaillent ensemble et développent les mêmes stratégies. A nous de faire de même !

Heiner Flassbeck, chef économiste à la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) déclarait début 2009 : "Il faut fermer l'économie casino et repartir sur des bases saines. La guerre contre la spéculation excessive passe par de nouvelles règles qui encadrent le marché financier et ses produits fictifs."

Le 2 avril dernier, le G 20 annonçait une réforme fondamentale de l'économie et de la finance.

## La finance s'éclate

Aujourd'hui, les choses ont bien changé, mais pas dans le sens annoncé. Les grandes déclarations et les engagements solennels ont fait place à beaucoup de retenue. Pourquoi cela ? Et bien parce que le monde de la finance a retrouvé toute sa vigueur et qu'il est considéré comme le moteur de la croissance et de la globalisation. Les financiers et les banquiers, qui rasaient les murs, ont retrouvé leur arrogance.

Les hedge funds (fonds spéculatifs) ont réalisé leur meilleure année en dix ans. Leur performance a augmenté de près de 20%. Les marchés des actions ont, dans l'ensemble, fait mieux encore, avec une progression de plus de 20 %. Mais les véritables gagnantes sont les grandes banques. Le Wall Street Journal nous apprend que les établissements financiers américains devraient distribuer quelque 140 milliards de dollars de bonus pour l'année 2009. Un record absolu. Autre bonne nouvelle : le moral des grands patrons est à nouveau au zénith. C'est ce que nous apprend une enquête présentée à Davos.



Pendant ce temps-là, le BIT nous informe que le nombre de chômeurs dans le monde a atteint le record de 212 millions. Les principaux responsables de la crise et des millions de drames humains qui en découlent n'en ressentent aucune culpabilité, aucune honte. Cette réalité-là n'existe simplement pas pour eux. L'abjection atteint des sommets avec Edouard Carmignac, gérant de fortune, qui se réjouit de la hausse du chômage :"Une forte augmentation du chômage se traduit par un rebond des profits amplifiés des entreprises."

## L'asservissement de l'État à la finance

Comment se fait-il que les banques et les fonds d'investissement aient rétabli leurs profits faramineux en quelques mois alors que personne ne peut dire quand l'économie réelle retrouvera un taux de chômage considéré comme normal ?

La réponse se trouve dans les mesures prises pour répondre à la crise. Il n'est pas exagéré de dire que les États et les banques centrales se sont mis littéralement au service des banques privées. Certes, il y avait urgence et il fallait éviter la faillite du système bancaire. Mais le coût a été exorbitant : ce sont quelque 11'400 milliards de dollars (évaluation de l'OCDE) qui ont été utilisés à recapitaliser les banques, à garantir ou racheter leurs actifs "pourris" et à réinjecter massivement des liquidités dans le système. Officiellement le but recherché était la relance de la création d'entreprises et de l'investissement, donc de l'emploi. Or, c'est oublier ce que tous les économistes savent depuis longtemps : en temps de crise, les incitations ne servent à rien. Un patron n'investit et ne crée des places de travail que si les perspectives sont bonnes à long terme. Ce flot illimité et pratiquement gratuit de liquidités a eu ainsi pour conséquence la relance de toutes les spéculations. Pour Pierre Leconte, président du Forum monétaire de Genève : « La crise risque de prendre des dimensions dramatiques avec l'hyper-inflation monétaire, l'hyper-endettement des États et l'hyper-spéculation des acteurs financiers ».

Pendant ce temps, l'économie réelle reste en rade. Certains commentateurs ont voulu nous faire croire que l'on assistait là à un retour de l'État et au keynésianisme. On en est très loin. On assiste en fait à l'asservissement de l'État à la finance et aux marchés. Le montant de l'aide publique aux banques a atteint 3'000 milliards d'euros dans les pays de l'Union européenne (UE), alors que les plans de relance ont dû se contenter de 200 milliards.

## La seule question à se poser

Qu'aurait-il fallu faire ? Une politique véritablement et massivement keynésienne (augmentation immédiate du revenu des pauvres et des chômeurs, réductions d'impôt, grands travaux publics, etc.) aurait-elle pu amortir les retombées de la crise financière ? Ce n'est pas certain. Mais, au risque de choquer, la vraie question n'est pas là. La seule question à se poser aujourd'hui est la suivante : comment faire pour éviter toute crise à l'avenir ? La société ne peut en effet pas se permettre une nouvelle catastrophe de cette ampleur et cette catastrophe s'annonce déjà.

Bien sûr, les grands de ce monde ont déjà réfléchi au problème. Ce qu'ils proposent tient en deux mots : régulation et surveillance.

## La régulation du monde de la finance

Vedette politique du WEF, M. Sarkozy appelle de ses vœux un capitalisme régénéré qui devra demain être soumis à « l'exigence de morale, l'exigence de responsabilité, l'exigence de dignité des citoyens ». Il lui a fallu beaucoup de courage pour affronter ainsi les milieux bancaires « dont les pressions anti-régulatrices se font fortement entendre » (Le Temps dixit). Mais, fidèle à son habitude, le président français parle bien mais ne propose rien.

M. Obama fait beaucoup plus fort. « Nous sommes assommés par la virulence de la ligne anticapitaliste du président », s'étouffe Dennis Gartman, auteur d'une feuille d'information boursière. Ces mesures anticapitalistes sont au nombre de deux. La première vise à interdire à tout établissement collectant des dépôts de spéculer pour son propre compte. Cela obligerait les grandes banques "globales" à scinder leurs activités en deux. L'activité "investissement" serait séparée. Cette activité s'adresse aux très grandes entreprises. Les principaux services offerts sont l'introduction en bourse, l'émission d'emprunts obligataires, les fusions et les acquisitions d'entreprises et, surtout, l'organisation de marchés sur les instruments financiers. C'est cette activité qui autorise toutes les spéculations et tous les délits d'initiés. C'est donc elle qui permet aux banques de dégager d'énormes profits et de payer d'énormes bonus. En faire une entité distincte ne l'empêcherait pas de continuer de spéculer. Si le problème principal est d'éviter une nouvelle crise, c'est un coup pour rien.

La deuxième mesure vise à interdire aux banques de créer ou de contrôler des hedge funds ou des fonds de capital-investissement. Cette mesure peut être contournée par les banquiers et n'empêcherait pas les fonds de se créer indépendamment des banques et de spéculer. Nouveau coup pour rien.

De toute manière, les chances que le Congrès accepte les réformes de M. Obama sont très faibles, de l'avis de la plupart des commentateurs. Une table ronde du WEF a permis de faire apparaître le fossé qui sépare les acteurs de la finance des présidents et chefs d'État. Le Temps titre «Les banquiers refusent toute idée de démantèlement ou de limitation». Le WEF a retrouvé tout son dynamisme.

L'UE avait eu le courage de vouloir légiférer sur les hedge funds. Elle prévoyait, en particulier, de limiter leur endettement à 200% de leurs fonds propres, alors que des endettements de 600% et plus sont courants. C'est cet endettement qui permet à ces fonds d'engager des montants énormes dans une spéculation effrénée et de dégager des rendements ahurissants. Mais l'UE s'est vite aperçue que les fonds européens choisiraient alors un lieu de résidence plus accueillant, soit probablement la Suisse. Depuis, il n'est plus question d'appliquer des solutions aussi extrêmes. Alors que les hedge funds sont les principaux responsables de la crise, on peut être sûr que rien ne sera fait.

La seule mesure qui met tout le monde d'accord est l'augmentation du ratio des fonds propres dans le bilan des banques de 8 à 12%. Les banques auront jusqu'à 2012 pour se mettre en conformité. Elles n'auront aucune difficulté à le faire, étant donné l'abondance de liquidités sur le marché. L'efficacité de cette mesure est assez douteuse, si l'on se réfère aux leçons de la crise. Les fonds propres des grandes banques étaient très inférieurs à leurs actifs "pourris" et ne leur auraient pas évité la faillite.

J. K. Galbraith, qui a étudié toutes les crises importantes de l'histoire économique, ne croyait pas à la régulation : «La conviction, régulièrement réaffirmée et lamentablement fausse, que s'enrichir sans effort est un droit assuré par ce qu'on prend pour une perspicacité et une sagesse financières exceptionnelles n'est pas quelque chose qui se prête à un remède législatif».

## La régulation des produits dérivés et des ventes à découvert

Les produits dérivés ont joué un rôle majeur dans la crise. Leurs marchés de gré à gré (marché sur lequel la transaction est conclue directement entre le vendeur et l'acheteur) représentaient, en septembre 2009, 592'000 milliards de dollars, soit 8,3 fois le PIB mondial ! Ces marchés sont particulièrement dangereux parce qu'ils échappent à tout contrôle. Il est donc question de les transférer dans des chambres de compensation centralisées, ce qui permettrait une surveillance des produits et des volumes échangés. Mais les spécialistes affirment qu'il ne sera pas possible de le faire pour les dérivés complexes, en raison des difficultés que pose leur évaluation (? !) Ce sont donc les produits les plus toxiques qui continueront de s'échanger sans contrôle.

Quant aux ventes à découvert, interdites temporairement par la SEC (organe de surveillance de la bourse américaine) au plus fort de la crise, les avis divergent sur les mesures à prendre. La SEC serait pour leur interdiction en cas de crise (lorsque c'est trop tard !) et la limitation de leur montant en temps normal. L'Europe serait,



elle, pour un suivi des transactions et pour une intervention si nécessaire.

## L'édifiante histoire des bonus

La distribution des bonus reprend donc de plus belle. Les mêmes personnes qui ont mené la finance au bord du gouffre se retrouvent aux mêmes postes et recommencent, sans aucun état d'âme, à s'attribuer des sommes folles en rémunération de leur grand mérite. Ces gens auraient dû être, au minimum, interdits de fonction. On retire son permis à un conducteur qui n'est pas capable de maîtriser son véhicule.

Mais il n'est bien sûr pas question de cela. Les loups ne se mangent pas entre eux. M. Obama tient ferme sur son opposition à tout plafonnement des bonus. Sans doute a-t-il besoin de la générosité des banquiers. En Suisse, le gel des bonus a été rejeté sans appel par le Conseil des États. Les Britanniques, eux, ont eu le courage de prélever une taxe de 50% sur les bonus, mais uniquement pour 2009. Mais, par étourderie sans doute, ils ont oublié certains acteurs de la finance, en particulier les gérants de hedge funds, qui sont encore plus généreux avec eux-mêmes. En outre, les banquiers ont vite trouvé comment contourner l'impôt. Barclays a répliqué en augmentant les salaires de base. La solution la plus simple prévue par d'autres banques consiste à doubler les bonus. Comme c'est un peu voyant, il semble que la plupart des banques vont simplement payer elles-mêmes jusqu'à 90% de la taxe. Le monde de la finance est vraiment très généreux !

## Les mesures de surveillance

La surveillance des marchés et du "risque systémique" (risque que le système s'effondre) est normalement assurée par des organisations internationales spécialisées comme le FMI et le Forum de la stabilité financière (FSF), ainsi que par les banques centrales. Le problème est que toutes ces institutions n'ont absolument rien vu venir. Il y a donc quelque chose à changer.

La première mesure prise a été de changer le nom du FSF en Conseil de stabilité financière (CSF) et d'augmenter son personnel et son budget. L'UE, elle, va créer un Conseil européen du risque systémique. Nous voilà rassurés. Le problème est que, là aussi, il y a des oppositions des deux côtés de l'Atlantique. En outre, certains spécialistes doutent. Un professeur de l'université de Trente exprime son scepticisme dans Le Temps : «Le conseil du risque systémique ne fera guère de mal, sauf si des responsables politiques croient naïvement que sa création réduit le risque de futures calamités».

Un autre professeur, Charles Wyplosz, dont l'autorité est reconnue en Suisse, nous dit que, dans un domaine aussi complexe, il faut des gendarmes de très haut niveau. Ils doivent donc être re-

> > >

crutés parmi les meilleurs banquiers. Cela signifie qu'il faut des contrôleurs qui ont suivi les mêmes grandes écoles, ont les mêmes pratiques professionnelles, partagent les mêmes valeurs et la même vision du monde que les contrôlés. En outre, les meilleurs banquiers n'ont probablement aucune envie d'avoir un poste de fonctionnaire et le salaire qu'ils exigeraient pulvériserait les échelles de salaires en vogue dans les administrations. Toutes ces raisons expliquent que la surveillance du risque systémique ne fonctionnera jamais de manière satisfaisante.

### Attention, danger !

Michel Husson : « Ce qui se passe aujourd'hui, c'est la reconstitution discrète des profits et des rentes. Les intérêts sociaux dominants n'ont qu'un seul objectif, celui de rétablir le fonctionnement du capitalisme antérieur ». Un rapport du WEF lance un avertissement : une nouvelle bulle financière est en train de gonfler.

Seules des réformes radicales pourront éviter la répétition de catastrophes financières, économiques et surtout humaines. Le monde de la finance est peuplé de fous hyper-dangereux. Ce sont des fous de pouvoir, mais surtout des individus qui souffrent d'une addiction à l'argent beaucoup plus grave que celle des joueurs de casino. Leurs comportements sont par conséquent irrationnels et irresponsables. Leur capacité de nuisance est telle qu'il est urgent de les mettre hors d'état de nuire.

Deux mesures devraient être mises en place rapidement et devraient précéder un large débat public pour établir un programme de réforme des systèmes de production et de consommation. La première est la socialisation des banques et la transformation du système de crédit en un véritable service public. La seconde est la suppression de la spéculation. On nous répondra que cela est impossible, mais cela n'est impossible que dans la mesure où nous ne le voulons pas.

Gérald Mermet




# >>> Les clémentines, leur

***Début 2010, des travailleurs immigrés à Rosarno (village de Calabre, Italie)- se sont révoltés contre leur conditions de vie – et notamment, de travail – durant la récolte saisonnière des agrumes. A Fribourg, des personnes solidaires ont mené une action devant la Coop qui vend des clémentines "bio" de Calabre. Nous publions ici le tract distribué par le mouvement pour le socialisme fribourg qui nous explique la situation.***

Les clémentines, ce fruit doux et odorant, peuvent faire penser à la clémence, comme on dirait : « la clémence du mois de novembre. » En effet, dès novembre, des milliers de travailleurs immigrés –pour l'essentiel d'Afrique subsaharienne et du Maghreb- vont en Calabre pour récolter les mandarines, les clémentines et les oranges.

### « Comme des rats »

Ce qui les attend, c'est l'inclémence, la cruauté, le despotisme d'une mafia d'abuseurs qui les considèrent comme des « êtres humains invisibles ». Invisibles, ils le sont. Car dans la plaine dite de Gioia Tauro –dans les communes de Rosarno, San Ferdinando, Taurianova, Rizziconi et Gioia Tauro– ils survivent, à la marge, dans des « villages » de carton, ou entassés dans de grandes usines désertées depuis plus de vingt ans. Comme l'expliquaient plusieurs d'entre eux à des journalistes : « Nous vivons avec les rats, comme des rats. »

La plupart d'entre eux ont vécu une véritable odyssée durant laquelle ils ont vu mourir des amis dans le désert, dans la mer, dans les camps de rétention, ou être blessés et handicapés pour le restant de leurs jours. Ces survivants n'ont pourtant droit qu'à une vie sordide dans « le pays d'accueil ». Et les autorités italiennes (comme celles des pays européens) leur demandent d'en être quasi reconnaissants.

Seuls leurs bras et leurs mains sont visibles et comptent. En effet, ils doivent cueillir les agrumes. En se taisant. En ne levant pas les yeux. En remerciant ceux qui leur concèdent 20 euros pour 12 à 14 heures de labeur...quand on veut bien les engager ! Sur ces 20 euros, 5 leur sont pris pour payer le déplacement. Quelques euros doivent être « donnés » au contremaître qui leur a « trouvé le travail ». Par ailleurs, ces derniers ont mis en place tout un système de « fausses coopératives » qui leur permettent en plus de capter divers subsides.

### Le maillon d'une chaîne

Ces milliers de travailleurs immigrés, dont un certain nombre sont sans papiers et précarisés -leur carte de séjour étant liée à un emploi- constituent une sorte de troupe qui pérégrine en Italie, d'une région à l'autre, au gré des récoltes : des pommes de terre aux raisins en passant par les agrumes et la production horticole.

Ils sont le dernier maillon d'une chaîne. Les grandes surfaces, les grands distributeurs imposent les prix de vente. Puis, les producteurs imposent les conditions de travail et de salaire. En Calabre, par exemple, pour un kilo de clémentines, les travailleurs immigrés « irréguliers » touchent 2 à 3 centimes d'euro (5 à 6 fois moins que les travailleurs « réguliers ») ; les producteurs, 30 à 32 centimes ; les grandes surfaces italiennes, 1,50 euro à 2,50 euros (La Repubblica, 11 janvier 2010 ; 1 EUR = 1,48 CHF).

Là-bas, les diverses mafias jouent, de fait, le rôle de sous-traitants des grands distributeurs pour imposer « l'ordre » par la répression, par l'élimination de ceux qui lèvent la tête et qu'ils qualifient de

meneurs et, enfin, par la « gestion du territoire ». Entendez : « où le travailleur immigré doit camper », « où et à qui il se présente pour son travail quotidien », « quels endroits lui sont interdits ». Ce n'est pas un hasard si un tribunal a énoncé un jugement en mai 2009 qui qualifiait cette situation « d'esclavage ».

## Désespoir et violence

Le jeudi 7 janvier 2010, à Rosarno, dès 18 heures, des centaines de travailleurs immigrés se réunirent sur la route nationale et entrèrent dans cette ville de 15'000 habitants. La révolte avait éclaté. Le fait d'être sans cesse humiliés et traités d'une manière pire que les animaux avait alimenté une rébellion légitime. Ils brisèrent quelques vitrines et mirent à mal des voitures.

La presse affirma qu'il s'agissait d'individus violents. Mais, depuis des années, ils subissent des violences quotidiennes. Le mercredi 6 janvier 2010, un jeune Marocain, puis un Ivoirien, puis un Togolais ont été pris pour cibles par ceux qui « s'amusent à tirer sur les Noirs » avec leurs fusils à air comprimé. Cet acte salaud, un de plus sur une très longue liste, provoqua la réaction du 7 janvier.

Il y a une année, des travailleurs immigrés de Rosarno avaient déjà manifesté, pacifiquement, contre de telles violences. Ils n'avaient pas été entendus. Or, leurs conditions de vie misérables, leur santé dégradée, le système d'exploitation auquel ils sont soumis, les humiliations répétées, tout cela est connu depuis des années. Caritas, Médecins sans frontières, des prêtres et des activistes ont multiplié les articles et les reportages. Les syndicats ont même dénoncé cette situation, sans toutefois organiser leur défense.

Ce n'est donc pas depuis le 7 janvier 2010 que « l'on découvre » leur situation. Il est dès lors scandaleux de constater que la presse parle de deux violences symétriques. Elle insinue qu'un rare accès de violence d'êtres humains maltraités et désespérés est la même chose que la violence quotidienne qu'ils subissent de ceux qui ont le pouvoir. Ces contre-vérités sont traditionnelles dans la présentation des luttes sociales.

## « La chasse aux Noirs »

Dès le 8 janvier 2010, « la revanche » est organisée par les mafieux et une partie de la population. « La chasse aux Nègres » commence. Des rondes punitives sont organisées. Des dizaines d'immigrés ont été visés dans les jambes avec des fusils de chasse. On a retrouvé entre 60 et 70 billes de plomb dans leurs chairs. Cela au moment où ce qu'on ose difficilement appeler leur logement était détruit par des bulldozers.

La police, qui avait brutalement réprimé les immigrés le 7 janvier, coordonna, dès les 8 et 9 janvier, leur déplacement vers des centres de rétention, à Bari et ailleurs.

Le ministre Roberto Maroni n'a pas hésité à proclamer que les « incidents de Rosarno » étaient dus à la « trop grande tolérance » face aux immigrés sans papiers et face à ceux n'ayant plus leur carte de séjour -faute d'emploi.

Très utilisées pour diviser les salariés, la répression –officielle ou mafieuse– et la discrimination se renforcent toujours lors des crises. Chercher des boucs émissaires pour ne pas voir les causes véritables d'un problème est un réflexe bien connu.

Avec un cynisme propre aux abuseurs sûrs de leur bon droit, les patrons et potentats locaux ont clamé, de suite : « On fera appel, dorénavant, à des Roumains et à des Bulgares. Plus de Noirs ici. » Un bel exemple de ce que les dominants entendent par « libre circulation » dans l'Union européenne.

## Là-bas. Et ici ?

Ce qu'il se passe en Calabre – ou en Espagne, en France, en Allemagne,entre autres– existe aussi en Suisse sous d'autres formes.

Dans la construction, le recours aux travailleurs précaires ou sans papiers est une spécialité des entreprises de coffrage et de ferraillage. Les grands donneurs d'ordre (les quelques grosses entreprises du secteur) délèguent en cascade divers travaux. Ces derniers sont exécutés par des travailleurs journaliers soumis à une exploitation brutale ; risquant des accidents ; touchant des salaires de misère ; et, pour couronner le tout, ne touchant pas de cotisations sociales. Il en va de même dans la restauration, l'hôtellerie, entre autres.

La révolte des travailleurs immigrés de Rosarno dévoile, une fois de plus, les conditions infra-humaines auxquelles sont soumis une partie des salariés. Mais elle illustre aussi la logique d'un système dans lequel ceux qui n'ont que leur force de travail et qui ne sont pas organisés pour se défendre peuvent être des cibles sur lesquelles « on tire ». Les travailleurs de swissport à Genève sont un contre-exemple éloquent : après 9 jours de grève, ils ont obtenu pleine satisfaction quant à leurs salaires, leurs primes et leurs jours-maladie payés à 100 %.

La révolte de Rosarno et « la revanche raciste » qui a suivi démontrent aussi l'urgence de combiner la régularisation collective des « sans-papiers » avec la défense des droits pour tous sur le lieu de travail. Dit plus simplement, il faut aider les salariés à s'unir face aux politiques sociales régressives.

La révolte de Rosarno dévoile aussi le pouvoir dont disposent les grands distributeurs et les grandes surfaces. En ce sens, les conditions de vie des travailleurs de Rosarno doivent nous faire réfléchir, tous, salariés et consommateurs.

(14 janvier 2010)



# >>> Molino SA: politique de discrimination raciale ! >>>

**Nous publions ici le communiqué de presse du collectif des travailleuses et travailleurs licenciés au Restaurant Molino de Fribourg. Le collectif a mené une action le vendredi 12 février 2010 devant le restaurant pour dénoncer la politique de discrimination raciale pratiquée par Molino SA. L'action a été relayée dans d'autres villes.**

Nous dénonçons la politique de discrimination raciale du restaurant Molino SA contre ses employé-e-s

Le Molino est une chaîne de restaurants italiens à Fribourg et en Suisse. Elle a 17 restaurants dans toute la Suisse et appartient à la société d'investissements Athris Holding SA (ex-Jelmoli SA). Le menu qu'elle vient de nous servir, nous ses employé-e-s, nous reste en travers de la gorge : la direction de Molino SA a décidé il y a un peu plus d'une année qu'elle ne voulait plus que du personnel de nationalité italienne.

Dans sa succursale de Fribourg, elle a entrepris peu à peu de licencier tous ses salarié-e-s, en commençant par ceux qui sont d'origine extra-européenne. Onze travailleurs ont été licenciés en raison de leur origine en un peu plus d'une année. Dix sont originaires de pays situés hors de l'Union européenne. Certains travaillaient au Molino depuis plus de 10 ans, sans compter leurs heures supplémentaires. Ils ont été remplacés par des salariés fraîchement recrutés en Italie.

Cette politique de sélection de ses travailleurs selon leur origine est revendiquée publiquement par le Molino SA et pratiquée dans toute la Suisse. Ce faisant, sa direction viole sciemment les lois sur la protection des travailleurs ainsi que le principe constitutionnel de non discrimination consacré par l'art. 8, al. 2 de la Constitution fédérale.

Nous, travailleurs licenciés par cette entreprise en raison de notre origine, pensons que cette politique est inacceptable. Le Molino SA a bafoué notre dignité. Et sa politique ne peut qu'avoir des conséquences sociales désastreuses.

Nous dénoncerons donc cette entreprise publiquement par une action le vendredi 12 février, à 12 heures devant le restaurant Le Molino à Fribourg. Cette action sera relayée dans d'autres cantons (Genève, Berne, Zurich). Nous dénonçons le Molino SA à la Commission fédérale contre le racisme et exigeons qu'elle arrête sa politique discriminatoire et dédommage les salarié-e-s qui en ont fait les frais.

*Le collectif des travailleurs licenciés du Molino.*
*Fribourg, le 11 février 2010*

# >>> Radio/TV: retour à l'Ancien régime >>>

Les autorités fédérales proposent de remplacer la redevance Radio/TV par un paiement auquel tout le monde serait assujetti. Il ne s'agirait donc plus d'une taxe, qui est un paiement obligatoire mais due en contrepartie d'une prestation. Il s'agirait désormais d'un prélèvement toujours obligatoire mais sans lien avec une prestation particulière, autrement dit d'un impôt. En tant qu'impôt, la redevance que propose le Conseil fédéral est outrageusement inéquitable, car tous les ménages seront assujettis à la même charge quelles que soient leurs circonstances. Il correspond au cens, l'une des formes les plus grossières de l'impôt.

Puisque la charge est un montant unique que doit payer chaque ménage, moins le ménage compte de membres plus la charge par personne est lourde. Ainsi l'impôt pèse particulièrement sur les jeunes en formation ou sur les survivants de la catégorie AVS (qui veut dire 'Assurance vieillesse et survivants'), autrement dit les veuves et veufs habitant seuls. Comment se justifie une répartition aussi loufoque du fardeau ?

Le cens, avec la taille qui partageait des aspects censitaires, étaient à juste titre honnis des classes populaires et comptèrent parmi les principaux griefs qui déclenchèrent la révolution française de 1789. La tentative de Mme Thatcher d'imposer une poll tax (traduction anglaise de 'cens') suscita un mouvement de colère générale qui provoqua sa propre chute en 1990. D'ailleurs la poll tax avait déjà provoqué une révolte paysanne en Angleterre en 1381. Décidément, la Suisse est un sonderfall qui n'apprend rien de l'expérience de ses voisins européens.

Si l'intention est de faire supporter les coûts d'un service radio/TV public à l'ensemble de la population, il faut couvrir les frais dans le cadre de l'Impôt fédéral direct (IFD). Longuement élaboré par les processus démocratiques, cet impôt reflète un certain souci d'équité, avec un certain degré de progressivité et des allègements pour certaines catégories vulnérables de la population, même s'il laisse encore sérieusement à désirer. Si le rendement actuel de l'IFD ne suffit pas à couvrir la nouvelle charge des frais de radio et de TV, on peut augmenter le total du produit de l'impôt tout en respectant ses barèmes et ses principes d'équité.a

*Edouard Dommen*

*Membre du comité scientifique d'Attac suisse.*



# >>> Pour une justice écologique, libérons le climat des marchés financiers >>>

*« Au départ, je pensais que je luttais pour sauver les hévéas, ensuite je pensais que je luttais pour sauver la forêt amazonienne. Maintenant je réalise que je lutte pour l'humanité ».* Chico Mendes (quelques mois avant son assassinat).

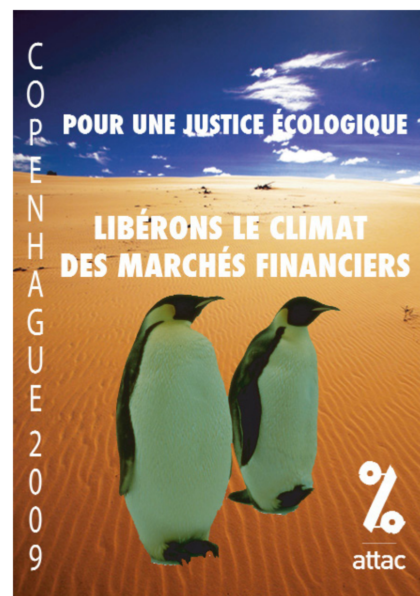
Depuis quelques années, le développement d'une crise écologique globale affectant l'avenir des habitants de la planète est devenu une évidence. (...)

Le cadre naturel, qui a permis à l'humanité de se développer pendant des millénaires, devient source de problèmes (sécheresses, famines, maladies, migrations de populations, guerres pour les ressources). Les effets sur les autres espèces vivantes ne sont pas moins préoccupants : diminution de la biodiversité, désertification, dégradation des écosystèmes, tous ayant des répercussions sur la qualité de la vie humaine et, à terme, sur sa pérennité. La crise climatique révèle la profondeur de la crise écologique globale. Elle apparaît aujourd'hui comme la condensation des limites et contradictions d'un modèle d'organisation des sociétés que la planète ne peut plus supporter. C'est la possibilité de vivre dans des sociétés construites sur des valeurs de liberté, de solidarité, de justice sociale et de démocratie qui est menacée. La globalisation économique et l'extension du capitalisme à l'échelle du monde ont considérablement accéléré un processus déjà à l'œuvre depuis près de deux siècles. Cette crise résulte d'un double mouvement lié à une double croyance. La première consiste à faire comme si les organisations économiques et sociales, quelles qu'elles soient, pouvaient se construire indépendamment des écosystèmes et pouvaient disposer des ressources de la nature de manière infinie. Elle suppose que les innovations pourraient permettre de substituer des moyens techniques aux défaillances de la nature, voire de créer une seconde nature par manipulations et transformations successives. La deuxième, contemporaine de la naissance du capitalisme, consiste à faire comme si l'économie et les forces possédantes et dominantes pouvaient indéfiniment, au nom de la rentabilité, du profit, du progrès (voire du « socialisme »), s'approprier et se soumettre les sociétés réduites à des champs d'expansion du capital.

Les politiques néolibérales et la globalisation économique, en permettant l'extension de ce mode productiviste à l'ensemble de la planète, ont accru et accéléré la pression sur les ressources à un point inimaginable. La globalisation, en s'attaquant à toutes les limites qui s'opposent à la marchandisation et à la croissance infinies, a paradoxalement révélé les limites écologiques du monde. La simultanéité de l'explosion des déséquilibres financiers, sociaux, agricoles, écologiques n'est pas un hasard de calendrier, mais le signe des limites atteintes par ce système. La logique économique de rentabilité à court terme, la maximisation du profit et de la rémunération des actionnaires, le libre-échange et la concurrence se sont imposés à l'ensemble des sociétés et ont soumis ou tenté de soumettre l'ensemble de la vie sociale à cette dynamique prédatrice. Cela aboutit à une exacerbation de l'exploitation des travailleurs, au pillage de la planète, à la précarisation et à la disparition de millions de paysans et paysannes, à la condamnation à l'exil et à l'errance de populations déracinées toujours plus nombreuses.

En ce sens, la crise climatique est bien plus qu'une crise environnementale, elle est une crise de la domination de l'économie sur l'ensemble de la vie sociale et politique, domination que le néolibéralisme a porté à son extrême en en faisant un véritable projet politique. La crise sociale et la crise environnementale ne sont pas les conséquences d'une crise économique qui aurait sa propre logique interne, coupée de la société et de son environnement ; elles sont les composantes d'une crise globale qui est celle d'un modèle de société ayant fait de l'organisation économique, ici la lutte pour le profit et la rentabilité immédiate, l'essence des sociétés.

Mais, loin de désarmer, les néolibéraux enfourchent désormais l'argument de la crise climatique elle-même pour en faire une nouvelle « opportunité » de croissance économique et de valorisation financière, une écologie de marché, une écologie financière. Le protocole de Kyoto, qui fut certes le premier pas significatif d'une négociation internationale sous l'égide de l'ONU, a ouvert la voie en ce sens. Pourtant, le rapport du PNUD 2007-2008 souligne qu' « une des plus dures leçons enseignées par le changement climatique est que le modèle économique des pays riches qui pousse la croissance et la consommation qui va avec, est écologiquement insoutenable ». (...)




*La brochure d'Attac France peut être chargée à http://www.france.attac.org/spip.php?article10456*

Attac a fait de l'urgence climatique et de la justice climatique une de ses priorités de campagne et d'éducation populaire. Attac France a publié une brochure qui s'inscrit dans la continuité de ses travaux et de ses combats et s'attache à montrer et expliciter les enjeux du financement du changement climatique, enjeux écologiques, économiques, sociaux et politiques. C'est une démarche essentielle pour s'approprier des débats qui ne peuvent être laissés seulement à des experts et pour pouvoir conjuguer écologie et solidarité, écologie et justice, écologie et démocratie. Il serait suicidaire d'oublier que la question climatique, devenue une des priorités planétaires incontestables, est d'abord et avant tout le fruit d'alertes et de travaux remarquables de la communauté scientifique académique au premier chef, mais aussi de travaux permanents de contre-expertises indépendantes et citoyennes contrebalançant les discours des gouvernements et des transnationales de tous les secteurs peu enclins à remettre à plat nos modèles de développement.

*Repris du site www.attac.fr*

# >>> 4ème révision de la loi sur l'assurance-chômage: qu'elle moisisse aux oubliettes! >>>

***A quelques jours des discussions du parlement ,w nous publions un texte repris du site contre la révision de la loi sur le chômage http://www.non-dlaci.ch***

A l'instar du Conseil des États, le Conseil national a décidé le 9 décembre dernier de durcir la Loi sur le chômage et l'aide en cas d'insolvabilité (LACI). Les chambres fédérales prendront position définitivement sur cette révision ce printemps. D'aucun-e-s disent qu'un espoir subsiste, que le Conseil des États sous la pression de l'Union Suisse des villes et des Gouvernements cantonaux pourraient revenir sur sa décision, du 8 Juin 2009, de réduire les prestations de l'assurance-chômage d'un demi milliard de francs. Lorsqu'une décision des chambres fédérales touche les caisses des autres niveaux démocratiques, la colère se fait sentir et ce même dans certains rangs de droite. En effet, cette révision provoquerait des frais supplémentaires à charge des cantons et des communes de plus de 240 millions (dixit les directeurs cantonaux en charge des affaires sociales). Il est alors question essentiellement d'argent, de finances publiques. Mais ce qui est grave et bien plus grave encore c'est les signaux qui sont donnés. En voici deux d'entre eux:

Le projet de révision de la LACI est un coup de couteau dans le dos de tous les projets qui visent l'insertion professionnelle des sans-emploi, jeunes et moins jeunes. Actuellement, l'État mandate les institutions sociales à motiver les personnes sans-emploi, à leur offrir un soutien, à leur permettre de se renforcer et, triste concept, à "renforcer leur employabilité". Actuellement, le travail fourni dans un programme d'insertion est reconnu comme ayant une certaine valeur dans le sens où il permet d'ouvrir un nouveau délai cadre qui donne droit à nouveau à des indemnités de l'assurance-chômage. La révision de la LACI prévoit de supprimer ce droit, sous-entendant par là que les programmes d'insertion professionnelle ont soit débouché à leur fin sur un emploi, soit échoué et qu'il n'y a plus d'espoir de retrouver un emploi les mois suivants. Cela ne serait alors plus du ressort de l'assurance-chômage mais de l'aide sociale. La reconnaissance de l'effort fourni par les personnes sans-emploi dans des mesures d'insertion est mise à mal puisque ce travail n'est plus reconnu comme tel par l'assurance mais renvoie à l'assistance.




Pour la majorité du Parlement fédéral, une jeune ou un jeune ayant terminé sa scolarité obligatoire ou ses études ne devrait plus non plus rentrer dans le "concept d'assurance". Ce sont des personnes qui, faute d'avoir trouvé du travail immédiatement, devraient s'inscrire à l'aide sociale. Elles n'ont pas cotisé alors pourquoi les travailleuses et travailleurs leur seraient solidaires par le biais de l'assurance-chômage? Cette logique fait plus penser à une caisse d'épargne qu'à une assurance. La logique libérale fait des ravages: "Merci de vous être formé-e! Maintenant vous allez dépendre des services sociaux et rembourser l'aide reçue lorsque vous trouverez enfin votre premier emploi. La dureté du marché du travail, la crise, c'est VOTRE problème". Ce sont celles et ceux qui poursuivent cette logique qui, par ailleurs, vont vanter les mérites de la jeunesse et le besoin d'encourager les jeunes qui sont l'avenir de notre pays. Belle hypocrisie.

Heureusement, la campagne référendaire s'organise. Même si cette procédure législative devait finalement déboucher sur un refus, ce qui se dit dans les Chambres fédérales est grave et nous n'en sortirons pas indemnes. Le démantèlement d'assurance sociale même à l'état de projet insinue qu'une situation sociale difficile, dans le cas présent le chômage, est plus de la responsabilité de la personne que de la collectivité.

La solidarité s'effrite, les abus sont traqués et les bien-pensant-e-s de droite prouvent, une fois de plus, qu'elles et ils sont plus proches des coffres-forts bancaires que du porte-monnaie des ménages. Nous devons dénoncer le démantèlement de la solidarité sociale et lutter pour que le projet de la 4ème révision de la Loi sur le chômage moisisse aux oubliettes.

*Emilie Moeschler*

## DE QUOI ON PARLE ?

La révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) vise à réduire la dette de l'assurance-chômage et à équilibrer les comptes. Ces prochains jours, le parlement va tenter d'éliminer les dernières divergences entre les deux chambres.

La révision de la LACi intervient à un moment où le chômage connaît une forte croissance. Le nombre de chômeurs a passé de 118'762 à 172'740 en 2009. Une augmentation de 45% en douze mois ! Le nombre de demandeurs d'emplois, chiffre qui inclus les personnes qui ne sont pas reconnues par l'assurance-chômage, s'élevait à 234'359 personnes à fin 2009. Et ces chiffres continuent malheureusement d'augmenter. Lors de la dernière crise, alors que la reprise officielle s'est produite en 2002, le nombre de chômeurs n'a atteint son maximum que deux ans plus tard. Il n'y aura donc probablement pas de baisse du taux de chômage avant 2011, voire 2012.

Une augmentation alibi des cotisations de 2% à 2,2% ou 2,3% devrait améliorer les recettes. Rappelons que la dette de l'assurance-chômage résulte de la diminution du taux de cotisation de 3% à 2% en 2003, cela sous l'initiative de la droite enmenée par Pascal Couchepin. Cette décision a eu pour résultat d'affronter la crise actuelle dans une situation défavorable. L'augmentation proposée ne suffira pas pour résoudre le déséquilibre des comptes.

Partant de ce constat, la droite cherche à diminuer les prestations selon le principe que c'est au chômeur de se prendre en charge. Parmi les solutions privilégiées on trouve la diminution du nombre d'indemnités journalières. Ce sont tout particulièrement les jeunes et les chômeurs de longue durée qui seront touchés.

Le référendum contre cette loi est déjà annoncé. Il sera vraisemblablement lancé en avril. Un site internet a été mis en place pour préparer cette campagne à laquelle Attac participera: http://www.non-dlaci.ch